

000062

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215902073-20221018-62_2022-DE



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

OBJET :

**ELECTION D'UN
NOUVEL ADJOINT AU
MAIRE**

Date de la convocation
Le 07 Octobre 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 27

Le Maire ou le Président
informe que la présente
délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal
Administratif de LILLE dans
un délai de 2 mois, à compter
de la présente publication par
courrier postal (CS 62039
59014 cedex, 5 Rue Geoffroy
Saint-Hilaire, 59000 LILLE) ;

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le
18 octobre 2022
publiée ou notifiée le
20 octobre 2022

Document certifié conforme,
Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 15 OCTOBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Quinze Octobre à Huit heures Trente minutes, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée aux portes de l'Hôtel de Ville conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Daniel HERLAUD, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE, Mme Eveline LEGRAND-DUFRESNOY (présente jusqu'à 10h05), M. Patrick LATOUCHE, Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD (présent jusqu'à 09 h 30), Jean-Luc BULENS, Mme Sylviane DEBOSZ, M. Didier MARMIGNON, Mmes Monique PASSET, Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM, Sandrine PONCHANT-CODET, MM. Cédric LATOUCHE, Benjamin LECLERCQ (arrivé à 9 h 48), Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Virginie BERNUS (présente jusqu'à 10 h 30).

Excusés : Mme Eveline LEGRAND-DUFRESNOY (pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET à partir de 10h05), M. Jean-Claude LIETARD (pouvoir à M. Jean-Luc BULENS à partir de 09 h 30), Mmes Annie NOTELET (pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Patricia DURIEUX-PATRIS (pouvoir à Mme Nathalie DELHAYE-REVEL), Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT (pouvoir à Mme Monique PASSET), MM. Romuald CHANTREL (pouvoir à M. Michel RENARD), Benjamin LECLERCQ (pouvoir à M. Cédric LATOUCHE jusqu'à 9 h 48), Anthony HERNANDEZ (pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI), Mmes Virginie BERNUS (pouvoir à Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM à partir de 10 h 30), Tiffanie SURIA (pouvoir à M. Daniel HERLAUD).

Absents : M. Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL.

Madame le Maire donne lecture du cadre juridico-administratif ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-7, L. 2122-7-2, 2

VU la Loi N° 2007-128 du 31 Janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ;

VU la délibération N° 4 du Conseil Municipal en date du 26 Mai 2020 portant élection des Adjoints au Maire, suite aux élections municipales du 15 Mars 2020 ;

VU la délibération N° 60 du Conseil Municipal en date du 25 Septembre 2020 concernant l'élection de Monsieur Michel RENARD au poste d'Adjoint au Maire ;

VU la délibération N° 61 du Conseil Municipal de ce jour, concernant le maintien du nombre de Postes d'Adjoint au Maire fixé à HUIT (8), suite à la démission de Monsieur Daniel HERLAUD de ses fonctions d'Adjoint au Maire ;

VU le courrier de Monsieur Daniel HERLAUD en date du 10 Septembre 2022 informant Monsieur le Préfet du Nord de sa démission de ses fonctions d'Adjoint au Maire, souhaitant, toutefois conserver son mandat de Conseiller Municipal et celui de Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération de « LA PORTE DU HAINAUT » ;

VU le courrier de Monsieur le Préfet du Nord en date du 13 Septembre 2022 acceptant la démission de Monsieur Daniel HERLAUD de ses fonctions d'Adjoint au Maire ;

VU l'Arrêté Préfectoral en date du 13 Septembre 2022 acceptant la démission de Monsieur Daniel HERLAUD de ses fonctions d'Adjoint au Maire, à compter du 12 Septembre 2022, notifié à l'intéressé par voie d'Huissier de Justice, le 1^{er} Octobre 2022 ;

Madame le Maire explique à l'Assemblée que suite à la démission de Monsieur Daniel HERLAUD de ses fonctions d'Adjoint au Maire, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire.

Avant de procéder à cette élection, elle rappelle à l'Assemblée :

- La délibération N° 61 précitée maintenant le nombre de poste d'Adjoints au Maire à HUIT (8).
- L'ordre des Adjoints au Maire, avant la démission de Monsieur Daniel HERLAUD de ses fonctions d'Adjoint au Maire ;

0000.62

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

1^{er} Adjoint SLO

ID : 059-215902073-20221018-62_2022-DE

Monsieur HERLAUD Daniel	
Madame PLUMECOCQ-FIQUET Christine	
Monsieur FRERE Jean-Luc	3 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame LEGRAND-DUFRESNOY Eveline	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur LATOUCHE Patrick	5 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame ROLY-EL HIBA Catherine	6 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame DELHAYE-REVEL Nathalie	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur RENARD Michel	8 ^{ème} Adjoint au Maire

Madame le Maire précise au Conseil Municipal que suite à cette démission, l'ordre du tableau des Adjoints au Maire est le suivant :

Monsieur Raphaël KRUSZTNSKI	1 ^{er} Adjoint au Maire
Madame PLUMECOCQ-FIQUET Christine	2 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur FRERE Jean-Luc	3 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame LEGRAND-DUFRESNOY Eveline	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur LATOUCHE Patrick	5 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame ROLY-EL HIBA Catherine	6 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame DELHAYE-REVEL Nathalie	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur RENARD Michel	8 ^{ème} Adjoint au Maire

Dans le cadre de la composition du bureau de vote, Madame le Maire demande à l'Assemblée de désigner :

- UN ou UNE (1) Secrétaire de séance.
- DEUX (2) assesseurs.

Le Conseil Municipal a donc désigné :

• **SECRETAIRE DE SEANCE :**

➤ Madame Catherine ROLY-EL-HIBA

• **ASSESEURS :**

➤ Madame Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY

➤ Madame Virginie BERNUS

Le bureau ainsi constitué, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection du nouvel Adjoint au Maire au scrutin secret.

Madame le Maire lance un appel à candidature au sein du Conseil Municipal afin de pourvoir au poste d'Adjoint au Maire vacant.

Monsieur Raphaël KRUSZYNSKI se porte candidat au poste d'Adjoint au Maire vacant.

Le Conseil Municipal est invité à voter.

Après clôture des opérations de vote, les résultats sont les suivants :

000062

VOTE DU POSTE D'ADJOINT 1^{ER} TOUR DE

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

ID : 059-215902073-20221018-62_2022-DE

Nom du candidat : Monsieur Raphaël KRUSZYNSKI

- a) Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) :26
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code Electoral) :1
- d) Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code Electoral) : ..8
- e) Nombre de suffrages exprimés (b – c – d) :17
- f) Majorité absolue :14

Nombre de voix obtenues par le candidat :

Monsieur Raphaël KRUSZYNSKI ...17..... VOIX

Monsieur Raphaël KRUSZYNSKI ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Adjoint au Maire.

Madame le Maire donne ensuite lecture du nouveau tableau des Adjoints au Maire :

Monsieur KRUSZYNSKI Raphaël	1 ^{er} Adjoint au Maire
Madame PLUMECOCQ-FIQUET Christine	2 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur FRERE Jean-Luc	3 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame LEGRAND-DUFRESNOY Eveline	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur LATOUCHE Patrick	5 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame ROLY-EL HIBA Catherine	6 ^{ème} Adjoint au Maire
Madame DELHAYE-REVEL Nathalie	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur RENARD Michel	8 ^{ème} Adjoint au Maire

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.

000062

DÉPARTEMENT

NORD

ARRONDISSEMENT

VALENCIENNES

Effectif légal du conseil municipal

27

Nombre de conseillers en exercice

27

- 1 -

COMMUNE :

ESCAUTPONT

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

ID : 059-215902073-20221018-62_2022-DE

Toutes communes

Élection d'un adjoint
au scrutin uninominal

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION D'UN ADJOINT

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois d'octobre à huit heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune d'ESCAUTPONT

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Madame LEGRAND-DELHAYE Joëlle
Monsieur HERLAUD Daniel
Madame PLUMECOCQ-FIQUET Christine
Monsieur FRERE Jean-Luc
Madame LEGRAND-DUFRESNOY Eveline
Monsieur LATOUCHE Patrick
Madame ROLY-EL HIBA Catherine
Madame DEHAYE-REVEL Nathalie
Monsieur RENARD Michel
Monsieur LIETARD Jean-Claude
Monsieur BULENS Jean-Luc
Madame DEBOSZ Sylviane
Monsieur MARMIGNON Didier
Madame PASSET Monique
Madame RIBEAUCOUP-CROHEM Corinne
Madame PONCHANT-CODET Sandrine
Monsieur LATOUCHE Cédric
Monsieur KRUSZYNSKI Raphaël
Madame BERNUS Virginie

Absents ¹ :

Monsieur TOUATI Benamar (absent)

Madame NOTELET Annie (excusée)

¹ Préciser s'ils sont excusés.

Monsieur HERNANDEZ Anthony (excusé).....
 Madame WISNIEWSKI-BRICOUT Corinne (excusée)
 Monsieur CHANTREL Romuald (excusé)
 Monsieur LECLERCQ Benjamin (excusé).....
 Madame DURIEUX-PATRIS Patricia (excusée).....
 Madame SURIA Tiffanie (excusée)

Règles applicables

Madame LEGRAND-DELHAYE Joëlle, maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré VINGT ET UN conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie².

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection d'un adjoint. Elle a rappelé que, lorsque l'élection d'un adjoint se déroule au scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (L. 2122-4, L. 2122-7, L. 2122-7-1 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Mme Catherine ROLY-EL-HIBA a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

1.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Mmes Eveline LEGRAND-DUFRESNOY et Virginie BERNUS

1.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

² Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

000062

- 3 -

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215902073-20221018-62_2022-DE

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours, le bureau a procédé à un nouveau tour de scrutin.

1.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 26 _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1 _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 8 _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 17 _____
- f. Majorité absolue ³ 14 _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur KRUSZYNSKI Raphaël	17	Dix sept
.....		
.....		
.....		
.....		

1.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] _____
- f. Majorité absolue ³ _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴ Ne pas remplir les 1.5 et 1.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

1.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

1.7. Proclamation de l'élection de l'adjoint

Monsieur KRUSZYNSKI Raphaël a été proclamé(e) adjoint et a été immédiatement installé(e).

2. Observations et réclamations ⁶

⁵ Ne pas remplir le 1.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁶ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

3. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le Samedi 15 Octobre 2022, à 9 heures, dix..... minutes, en double exemplaire ⁷ a été, après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), les assesseurs et le secrétaire.

Le maire (ou son remplaçant),



J. LEGRAND-DELHAYE

Les assesseurs,

BEDUS
Legrand

Le secrétaire,

Boil

⁷ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

TABLEAU DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

000062

Population Municipale : 4201

Effectif légal : 27

Nombres d'adjoints : 8

N° ordre	NOM et PRENOM des conseillers municipaux	Fonction	Sexe	Profession	Date et lieu de naissance	Date de l'élection	Nombre de suffrages obtenus
1	LEGRAND-DELHAYE Joëlle	Maire	F	Cadre Retraitée	26/10/1952 à Escautpont	15/03/2020	843
2	KRUSZYNSKI Raphaël	1er adjoint	M	Ingénieur qualité	03/08/1988 à Saint-Saulve	15/03/2020	843
3	PLUMECOCQ-FIQUET Christine	2e adjoint	F	Sans profession	14/08/1962 à Campagne les Hesdin	15/03/2020	843
4	FRERE Jean-Luc	3e adjoint	M	Cadre aux travaux	24/08/1965 à Mazingarbe	15/03/2020	843
5	LEGRAND-DUFRESNOY Eveline	4e adjoint	F	Retraitée	13/10/1942 à Fresnes/Escaut	15/03/2020	843
6	LATOUCHE Patrick	5e adjoint	M	Retraité	15/02/1955 à Fresnes/Escaut	15/03/2020	843
7	ROLY-EL HIBA Catherine	6e adjoint	F	Educatrice de vie scolaire	17/05/1974 à Valenciennes	15/03/2020	843
8	DELHAYE-REVEL Nathalie	7e adjoint	F	Responsable logistique	28/09/1973 à Saint Avoird	15/03/2020	843
9	RENARD Michel	8e adjoint	M	Retraité	26/07/1961 à Hérin	15/03/2020	843
10	LIETARD Jean-Claude	Conseiller Municipal	M	Retraité	07/08/1951 à Valenciennes	15/03/2020	843
11	NOTELET Annie	Conseillère Municipale	F	Retraitée	16/02/1955 à Onnaing	15/03/2020	843
12	BULENS Jean-Luc	Conseiller Municipal	M	Retraité	05/04/1956 à Bruay/Escaut	15/03/2020	843
13	DEBOSZ Sylviane	Conseillère Municipale	F	Sans profession	11/03/1958 à Bruay/Escaut	15/03/2020	843
14	DURIEUX-PATRIS Patricia	Conseillère Municipale	F	Retraitée	12/04/1959 à Raismes	15/03/2020	843
15	HERLAUD Daniel	Conseiller Municipal	M	Enquêteur	26/06/1959 à Valenciennes	15/03/2020	843
16	MARMIGNON Didier	Conseiller Municipal	M	Agent de production	15/11/1962 à Fresnes/Escaut	15/03/2020	843
17	WISNIEWSKI-BRICOUT Corinne	Conseillère Municipale	F	Aide à domicile	29/02/1968 à Valenciennes	15/03/2020	843
18	PASSET Monique	Conseillère Municipale	F	Sans profession	16/07/1968 à Valenciennes	15/03/2020	843
19	RIBEAUCOUP-CROHEM Corinne	Conseillère Municipale	F	Sans profession	03/08/1968 à Escautpont	15/03/2020	843
20	PONCHANT-CODET Sandrine	Conseillère Municipale	F	Aide soignante	14/11/1968 à Saint-Amand les Eaux	15/03/2020	843

TA - Ce tableau doit être dressé conformément aux articles R*121-1 et R*121-11 du code des communes. Deux exemplaires seront adressés immédiatement à la préfecture pour l'arrondissement de Lille et trois exemplaires à la sous-préfecture pour les autres arrondissements. Une copie devra rester déposée, d'une manière permanente, au secrétariat de la mairie.

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

ID : 059-215902073-20221018-62_2022-DE

UUUU 02

N° ordre	NOM et PRENOM des conseillers municipaux	Fonction	Sexe	Profession	Date et lieu de naissance	Date de l'élection	Nombre de suffrages obtenus
21	TOUATI Benamar	Conseiller Municipal	M	Coordinateur d'insertion sociale	30/03/1970 à Valenciennes	15/03/2020	843
22	CHANTREL Romuald	Conseiller Municipal	M	Chef d'équipe	04/02/1976 à Denain	15/03/2020	843
23	LECLERCQ Benjamin	Conseiller Municipal	M	Cadre manager	12/02/1979 à Valenciennes	15/03/2020	843
24	LATOUCHE Cédric	Conseiller Municipal	M	Superviseur Opération SAV	08/04/1985 à Valenciennes	15/03/2020	843
25	HERNANDEZ Anthony	Conseiller Municipal	M	Gestionnaire régisseur	23/11/1987 à Saint-Saulve	15/03/2020	843
26	BERNUS Virginie	Conseillère Municipale	F	Agent de service logistique	12/01/1993 à Valenciennes	15/03/2020	843
27	SURIA Tiffanie	Conseillère Municipale	F	Enseignante	22/01/1999 à Condé/Escaut	15/03/2020	843

ait et arrêté par nous Maire de la commune d'ESCAUTPONT

le 15 Octobre 2022

